

Afin d'assouplir les mesures sanitaires appliquées dans les établissements pour personnes âgées, un collectif de fédérations proposent un « pacte de responsabilité partagée »

L'année 2020 a été une année difficile pour les résidentes d'EHPAD et d'Unités de Soins de Longue Durée (USDL) qui ont vu leurs visites limitées et les activités collectives mises à l'arrêt. Maintenant que la plupart d'entre eux sont vaccinés contre la Covid-19, **il est nécessaire d'adapter les mesures de restriction pour améliorer la qualité de vie des résidents.**



Les fédérations sont très impliquées dans la qualité de vie des résidents. C'est pourquoi, un **collectif composé de l'AD-PA, CNDEPAH, FEHAP, FHF, FNADEPA, FNAQPA, UNIOSS et du Pr Régis AUBRY (au titre du CCNE et du comité d'éthique de la FHF), adresse plusieurs propositions à la Ministre Brigitte Bourguignon.** Elles constituent la base d'un « pacte de responsabilité partagée ».

[Une campagne de vaccination efficace contre la Covid-19](#)

Menée depuis fin décembre 2020 en EHPAD et Unités de Soins de Longue Durée (USLD), cette campagne s'est avérée particulièrement efficace. Elle est une chance pour **les personnes âgées accueillies en établissement car elle offre un niveau de protection très élevé vis-à-vis des formes graves de la COVID.**

A ce jour, plus de **80% des résidents ont déjà reçu la première injection et 50 % la seconde.** Les EHPAD et USLD sont les premiers lieux collectifs en France où la grande majorité des personnes se trouve être vaccinée. Cependant, même si cette étape majeure est passée, les résidents mais aussi leurs familles ainsi que les professionnels attendent un « retour à la normale ».

[Clarifier les possibilités d'adaptation](#)

Les fédérations à l'origine de ce travail collectif demandent de « *définir les conditions dans lesquelles les personnes hébergées et nouvellement accueillies doivent pouvoir tirer bénéfice de la campagne de vaccination* ».

Pour commencer, la prise de décision concernant les mesures d'assouplissement doit être le résultat d'un processus démocratique. **Ces discussions et échanges à l'échelle locale aboutiront sur un « pacte de responsabilité partagée ».**

Placer l'information au cœur des mesures d'assouplissement

Pour une mise en place efficace et une communication optimale, le Conseil de Vie Sociale doit être régulièrement **informé de l'évolution de la situation, se concerter pour échanger sur des réflexions et analyser les mesures envisagées.**

« Face à la tension existante entre le droit au risque, la liberté d'aller et venir, le droit au respect à l'autonomie de l'individu et la vie en collectivité, les EHPAD et USLD ont une responsabilité d'information sur les différentes mesures d'assouplissements prévues ainsi que sur les risques de la non vaccination. Il nous apparaît indispensable d'informer, le cas échéant par écrit, des risques de la non-vaccination : la campagne vaccinale a fait apparaître très peu d'effets secondaires, toujours limités et temporaires, alors que le risque de mortalité de la COVID pour les personnes très âgées est estimé à près de 20%. »

Le collectif des fédérations

Ainsi, chaque établissement doit pouvoir se libérer le plus vite possible dès lors que **la vaccination a produit ses effets tout en conservant la capacité de revenir en arrière si besoin, notamment en cas de diffusion d'un variant.**

Faciliter dans tous les EHPAD – USLD le retour aux contacts sociaux

Les contacts sociaux sont essentiels à la qualité de vie des résidents et d'autoriser, sans condition de fréquence ou de durée :

- **les visites des familles en chambre et les logements individuels**, de même que dans les espaces collectifs dédiés à cet effet
- **les prises de repas de résidents avec leur famille** dans une salle de restauration dédiée
- **le toucher par les familles de leur proche** résident moyennant le strict respect des consignes de lavage des mains et de port du masque
- **les sorties en famille** des résidents, ou en extérieur
- **l'organisation de repas plus conviviaux** en salle de restauration entre résidents de différentes unités

Il est cependant important de maintenir les gestes barrières

En tout état de cause, la décision d'assouplir les mesures de restrictions sera fonction de la situation sanitaire nationale et locale, des éventuelles mesures nationales prises face à une évolution défavorable de l'épidémie et de la situation propre à chaque établissement. **Il est primordiale de maintenir et d'appliquer consciencieusement les gestes barrières.**

En cas de décision de maintien de mesures de restrictions, à titre collectif ou individuel, celle-ci devra faire l'objet d'une formalisation et d'une motivation sur la base d'une évaluation bénéfiques / risques, sachant que les **conséquences psycho-sociales du maintien de ces**

restrictions doivent être comparées au risque résiduel existant à l'issue de la campagne de vaccination.

La prise en considération de cas particuliers

S'agissant des cas particuliers d'EHPAD ayant un foyer de contamination, le maintien d'un plus haut niveau de vigilance apparaît nécessaire de même que la **possibilité de revenir rapidement aux restrictions qui auraient été progressivement levées.**

Néanmoins, les visites pour les personnes atteintes de la COVID doivent être possibles, **en respectant un protocole strict.** Une réflexion comparable doit être menée pour les résidences services et résidences autonomie, ainsi que pour les établissements médico-sociaux du champ du handicap.

« Nous demandons aux pouvoirs publics d'organiser le fléchage de vaccins à ARN messenger vers les officines ou le secteur hospitalier de manière à ce que les EHPAD disposent d'un accès au vaccin au fil de l'eau pour pouvoir organiser cette vaccination rapidement auprès des résidents qui n'auraient pas pu en bénéficier jusqu'à présent. »

Les signataires

Les signataires rappellent l'importance d'une vaccination la plus complète possible des professionnels, **de nombreux indices démontrant une forte réduction de la contagiosité des personnes vaccinées.**

Mots clefs: [établissements pour personnes âgées](#), [mesures sanitaires](#), [santé](#), [solidarité](#)

Lien vers l'article : <https://www.silvereco.fr/afin-dassouplir-les-mesures-sanitaires-appliquees-dans-les-etablissements-pour-personnes-agees-un-collectif-de-federations-proposent-un-pacte-de-responsabilite-partagee/311466317>